



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

croissance

Question au Gouvernement n° 1305

Texte de la question

TRAITÉS DE MAASTRICHT ET DE LISBONNE ET EMPLOI

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Lecoq, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Jean-Paul Lecoq. Monsieur le Premier ministre, vous ne pouvez contester que les traités de Maastricht et de Lisbonne favorisent le règne des profits pour les profits au détriment des besoins humains, encouragent les délocalisations, détruisent nos emplois, démantèlent nos services publics. Ils sont synonymes de régression sociale, de précarité.

Faute d'assentiment populaire, après le rejet du traité constitutionnel par le peuple français et d'autres, votre gouvernement n'a pas hésité, à l'initiative du Président de la République, à détourner l'expression des électrices et des électeurs, comme vous n'hésitez pas à occulter l'élection européenne du 7 juin prochain. Et pour cause : l'actualité prouve chaque jour que le peuple avait raison de voter contre ce traité. *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.)*

Prenons un exemple dans l'actualité, dont mes collègues ont déjà parlé : au nom de la fameuse sacro-sainte "concurrence libre et non faussée", l'Europe telle que toutes les politiques libérales l'ont construite n'autorise même pas à mettre tous les acteurs de la filière laitière autour d'une table pour réguler le prix du lait !

Si ce que je viens de dire est faux, cela signifie que votre majorité pourra soutenir, le 28 mai, les propositions des députés communistes et parti de gauche, tant attendues par nos concitoyens, pour interdire les licenciements dans les entreprises, pour revaloriser les salaires, les retraites et le pouvoir d'achat, pour répartir autrement les richesses et défendre les services publics.

Mais comme ce que je viens de dire est vrai, les Français devront se mobiliser le 7 juin, lors de l'élection européenne, pour changer la donne.

Monsieur le Premier ministre, pour défendre et développer l'emploi industriel en France, comptez-vous enfin dépasser le carcan des directives européennes qui paralysent notre pays, pour mettre en oeuvre les mesures urgentes qu'attendent nos concitoyens et redonner ambition et espoir à notre jeunesse ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.)*

M. Michel Herbillon. Ce n'est pas une question, c'est une caricature !

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Maire, secrétaire d'État chargé des affaires européennes.

M. Bruno Le Maire, *secrétaire d'État chargé des affaires européennes*. Monsieur le député, ne cédon pas à la tentation un peu facile de rendre l'Union européenne responsable de tous les malheurs du monde.

(Exclamations sur les bancs du groupe GDR.)

Oui, les délocalisations ont été un drame pour notre pays et un drame social pour des milliers de salariés en France. Mais non, ce ne sont pas les traités européens qui sont responsables de ces délocalisations.

M. Jacques Desallangre. Mais si !

M. Maxime Gremetz. C'est le résultat de la libre concurrence !

M. Bruno Le Maire, *secrétaire d'État*. Il n'y a pas eu plus de délocalisations avant ou après Maastricht, il n'y aura pas plus de délocalisations avant ou après le traité de Lisbonne.

La vraie réponse aux délocalisations, c'est un engagement fort de toutes les institutions européennes en faveur de l'industrie. C'est exactement ce qu'a fait la Banque européenne d'investissement en accordant 7 milliards de prêts aux industries automobiles en Europe, ce qui a sauvé ce secteur en Europe.

Mme Marie-George Buffet. Il licencie !

M. Bruno Le Maire, *secrétaire d'État*. La vraie réponse aux délocalisations, c'est le rattrapage des nouveaux États membres pour faire en sorte qu'il n'y ait pas de moins-disant social en Europe et que les salaires des nouveaux États membres rejoignent ceux des pays développés.

M. Maxime Gremetz. Arrêtez !

M. Bruno Le Maire, *secrétaire d'État*. En Hongrie, de 400 euros il y a quatre ans, le salaire minimum est passé à 700 euros aujourd'hui. Demain, il n'y aura plus aucun intérêt pour une industrie française à se délocaliser dans le reste de l'Europe.

M. Jacques Desallangre. Comment pouvez-vous dire des choses pareilles !

M. Bruno Le Maire, *secrétaire d'État*. La vraie réponse aux délocalisations, c'est une politique industrielle européenne commune qui nous apportera plus de compétitivité et plus d'innovation pour affronter la concurrence.

M. Jacques Desallangre. Mensonges !

M. Bruno Le Maire, *secrétaire d'État*. La vraie réponse aux délocalisations, monsieur le député, ce n'est pas moins d'Europe, c'est plus d'Europe. *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe GDR.)*

M. Jacques Desallangre. Pas celle-là !

M. Bruno Le Maire, *secrétaire d'État*. J'ajoute que vous pouvez compter, et vous le savez, sur la détermination du Président de la République, du Premier ministre et de l'ensemble du Gouvernement à défendre l'emploi industriel en France.

M. Jacques Desallangre. Vous nous prenez pour des enfants ?

M. Bruno Le Maire, *secrétaire d'État*. Nous l'avons fait...

M. André Gerin. Non !

M. Bruno Le Maire, *secrétaire d'État*. ...en nommant encore récemment des hauts commissaires dans toutes les régions touchées par la crise, notamment en Haute-Normandie, dans une région qui vous est chère, monsieur Lecoq. C'est cela qui nous a permis de sauver l'emploi industriel en France. C'est comme cela que nous continuerons au niveau national et avec l'Europe. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Lecoq](#)

Circonscription : Seine-Maritime (6^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1305

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Affaires européennes (II)

Ministère attributaire : Affaires européennes (II)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 10 juin 2009